

# L'avortement pris en otage par les unionistes

En Irlande du Nord, l'interruption volontaire de grossesse est illégale, mais pas en Grande-Bretagne.

L'arrivée au pouvoir du parti conservateur, consécutive au vote pour le Brexit, empêche toute légalisation.

Texte **Emeline Vin**

Illustration **Johanna Cincinatis**

**E**N MAI 2018, la République d'Irlande s'est prononcée pour le droit à l'avortement. Un résultat amer pour certains de l'autre côté de la frontière. « Ce référendum est un jour sombre de l'Histoire, où un peuple a voté pour détruire les siens », déclare Bernadette Smith, directrice de Precious Life, la principale association pro-vie d'Irlande du Nord. Comme elle, 18% des Nord-Irlandais s'opposent à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), tandis que, à l'inverse, deux habitants sur trois soutiennent un changement de législation. Selon le correspondant de la BBC en Irlande du Nord, Gareth Gordon, « ce soutien s'est accru depuis le vote, surtout auprès des jeunes ».

## Nouvelle génération au sein du parti

Jusqu'en mai 2018, les deux principaux partis nord-irlandais s'accordaient contre l'avortement : le Sinn Féin, indépendantiste, catholique, plutôt à gauche ; et le Democratic Unionist Party (DUP), unioniste, protestant et conservateur.

Un mois plus tard, nouvelle donne : le Sinn Féin s'est prononcé officiellement, lors d'un congrès, pour autoriser l'IVG jusqu'à douze semaines de grossesse et dans les cas de viol ou de malformation mortelle pour le fœtus. « Il y a une nouvelle génération au sein du parti, plus libérale, indique Gareth Gordon. Et le Sinn Féin a réalisé que l'opinion publique avait évolué de manière décisive. » Le parti catholique

toute l'île, il s'offre ainsi un nouvel argument pour l'union entre les deux Irlande. Toutefois, l'évolution divise : certains militants claquent la porte ou réclament « la liberté de conscience ».

## Un système bloqué

Les unionistes, quant à eux, s'opposent toujours à la légalisation. « Je suis fier que l'Irlande du Nord soit l'un des derniers endroits où

**Il faudrait faire d'une question de santé un problème de justice sociale**



l'avortement n'est pas légal », déclare Ian Paisley, député DUP au Parlement britannique. Même si, selon lui, « des femmes iront sans doute avorter au sud, malheureusement ».

Pour les anti-IVG, faire partie du Royaume-Uni garantit l'immobilisme. La règle de la dévolution dote l'Irlande du Nord (comme l'Ecosse et le pays de Galles) d'un gouvernement propre, compétent notamment en matière de santé. Or, depuis janvier 2017, impossible de former une coalition pour diriger cette nation du Royaume-Uni. Le Sinn Féin et le DUP, qui doivent, selon l'accord de

paix de 1998, gouverner ensemble se rejettent la responsabilité du blocage. En sus, les voix DUP au Parlement britannique sont vitales pour Theresa May, minoritaire. Dès

lors, la Première ministre ne peut soutenir une loi contraire programme de son allié nord-irlandais.

## Un amendement fantôme

Ainsi, le gouvernement a rejeté une proposition votée par la Chambre en octobre 2018. Elle visait à abroger la loi de 1861 interdisant l'avortement partout au Royaume. Dix jours plus tard, un amendement réclamait le respect par l'Irlande du Nord de ses « obligations en matière de droits humains ». En d'autres termes : faire d'une question de santé un problème de justice sociale, afin de contourner la règle de la dévolution. Validé lui aussi, « cet amendement ne changera rien, balaie Gareth Gordon. Le ministre de l'Irlande du Nord ne pourra qu'émettre des recommandations. » Et de rappeler que, tant que l'IVG relèvera de la santé, Londres ne pourra rien pour le droit des Nord-Irlandaises à avorter. ✕